

# Le Vausserouxien 2019 -n°31



Antenne FREE opérationnelle

Nouveau  
service  
Pain frais à  
votre  
disposition





# Venez découvrir notre site Internet

## Pour vous connecter : [vausseroux.fr](http://vausseroux.fr)

[DÉCOUVRIR](#)[VIE LOCALE](#)[VIE PRATIQUE](#)[VIE ÉCONOMIQUE](#)[ACTUALITÉS](#)

# Sommaire

|                                                     |            |
|-----------------------------------------------------|------------|
| ▪ Le mot du Maire                                   | p 1        |
| ▪ Dates et décisions du Conseil Municipal           | p 2 et 3   |
| ▪ Travaux bâtiments & voirie -cantine - subventions | p 4        |
| ▪ Impôts – dette de la commune                      | p 5        |
| ▪ Budget                                            | p 6        |
| ▪ Informations utiles                               | p 7 et 8   |
| ▪ La Fête au village                                | p 9 et 10  |
| ▪ Club des Aînés ruraux - ACCA (Chasse)             | p 11       |
| ▪ Tarot club – Communauté Locale de la Vonne        | p 12       |
| ▪ Association des Parents d'Elèves (APE)            | p 13       |
| ▪ Ecoles RPI                                        | p 14       |
| ▪ Association Loisirs sportifs                      | p 15       |
| ▪ USV - Union sportive Vasléenne                    | p 16       |
| ▪ Raquette club du Pays Ménigoutais                 | p 17       |
| ▪ Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais          | p 18       |
| ▪ ADMR                                              | p 19       |
| ▪ CLIC de Parthenay                                 | p 20       |
| ▪ AICM                                              | p 21       |
| ▪ ACAMO                                             | p 22       |
| ▪ FNATH – Recensement militaire                     | p 23       |
| ▪ Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine         | p 24       |
| ▪ Extrait article de presse de 1847                 | p 25 et 26 |
| ▪ Entreprises – Artisans                            | p 27       |
| ▪ Manifestations 2020                               | p 28       |
| ▪ Calendrier collectes SMC                          | p 29       |



# *Le mot du Maire*

Améliorer le quotidien : cela peut être le titre de l'année 2019.

Tout évolue et nous devons suivre l'évolution, même si parfois, l'évolution n'est pas celle que l'on souhaite.

Une antenne de téléphonie mobile FREE a été installée.

L'Etat nous dit que toutes les zones blanches vont être couvertes en 2020. Mais le problème pour Vausseroux, c'est que nous sommes en zone intermédiaire, ce qui veut dire que nous pouvons encore attendre.

Et puis, il y a eu France Telecom qui a enlevé la cabine téléphonique. Cela m'a valu un coup de gueule dans les journaux. Certes, très peu d'appels étaient fait de cette cabine, mais d'un côté les portables ne passent pas et on nous supprime l'outil public qui marche.

Et bien, ce coup de gueule nous a permis d'avoir un contact avec FREE mobile pour avoir une antenne relais, ceci grâce à l'entreprise VSN et aussi à son ancien directeur Mr Jacques FLEURY.

Un distributeur de pain a été installé début septembre. Là encore une évolution, il n'y avait plus de tournée de nos boulangers, et de ce fait, le service n'était plus assuré.

Cela ne remplacera pas les tournées quotidiennes qui permettaient aussi l'échange et la convivialité. Mais tous les matins, sauf le lundi, du bon pain frais de la boulangerie de Ménigoute vient aiguïser vos papilles, merci à eux d'avoir investi pour notre bien-être.

Dans ce bulletin et au moment des vœux, la volonté de votre Conseil Municipal est de tenter de faire revivre la station essence et également de mettre en place de nouveaux services.

En effet, le dialogue est engagé avec Mr Julien Breitel pour le rachat du terrain et de la station-service, l'idée étant de remettre en service celle-ci en 24/24 et de l'associer à une autre activité.

La vie de tous les jours dans notre commune pose la question « comment faire vivre le piéton et la voiture en toute harmonie et quiétude ? ».

La réponse est probablement dans la réflexion, la conception de nos projets tout au long de l'année 2019 concernant l'aménagement du centre bourg et la sécurité du village de la Juderie.

Enfin ces investissements 2019 ont été d'ordre économique :

- Avec des travaux au salon de coiffure
- Et des travaux de voirie qui certes ne sont pas à l'espérance de ce que chacun pourrait souhaiter mais sont fonction des priorités dans ce domaine.

La vie d'une commune est toujours un mouvement perpétuel. Elle doit s'adapter aux évolutions, faire preuve d'idées nouvelles pour créer et permettre aux habitants de vivre paisiblement dans un espace agréable.

C'est cela qui a encore motivé l'équipe municipale et les salariés pour cette année 2019.

Je vous souhaite à toutes et à tous, Vausserouxiens, Vausserouxiennes, une bonne année 2020, pleine de bonheur et de santé.

Philippe ALBERT.



# ***Dates et décisions du Conseil Municipal***

## **8 janvier 2019 :**

Le Conseil Municipal acte la démolition de bâtiment annexe route de Ménigoute en vue des futurs aménagements et du passage du car scolaire.

Il procède à la nouvelle commission de contrôle des listes électorales.

## **17 février 2019 :**

Le Conseil Municipal valide une nouvelle rangée de concession dans le cimetière communal.

Il approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un nouveau fauteuil pour la secrétaire.

## **19 mars 2019 :**

Le Conseil Municipal vote les comptes de gestion 2018 et les comptes administratifs.

Il vote, après accord des autres communes du RPI, les tarifs transport scolaire et cantine scolaire.

Il vote le budget cantine et l'avenant 7 de la convention avec les autres communes du RPI.

Il retient l'Agence B Jardins & Paysages pour la mission de maîtrise d'œuvre réflexion globale centre bourg.

## **3 avril 2019 :**

Le Conseil Municipal valide le principe d'un site unique sur le RPI.

Il décide le maintien des taux d'imposition pour 2019.

Il vote les budgets primitifs 2019.

Il retient l'architecte FARDIN pour la maîtrise d'œuvre « création d'une maison intergénérationnelle en réhabilitation de la longère » située en face de la salle des fêtes.

## **21 mai 2019 :**

Le Conseil Municipal décide de réaliser le schéma communal de défense extérieur contre l'incendie et d'adhérer au groupement de commandes du Syndicat des Eaux de la Gâtine.

Il renouvelle la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour 30 000 €.

Il valide le devis de l'entreprise M.RY pour la réfection de la voie communale de Montravelle.

Il décide la gratuité du Transport scolaire pour l'année 2019/2020. (en accord avec les autres communes du RPI).

## **25 juin 2019 :**

Le Conseil Municipal conditionne le choix du site unique à la signature d'une convention de 10 ans entre les communes du RPI.

Il valide les modifications statutaires du SIEDS et de ID79 (Agence Technique Départementale).

Il décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'acquisition de matériels informatiques (ordinateur portable) de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Il donne un accord de travaux pour le salon de coiffure.

Il décide d'accueillir un distributeur de pain et valide les travaux pour l'installer.

Il répartit les charges du chauffage collectif entre les différents locataires.

## **17 juillet 2019 :**

Le Conseil Municipal valide la proposition et l'estimation de la salle intergénérationnelle et décide de solliciter des subventions.

Au vu des montants estimatifs proposés et de l'esquisse d'aménagement du bourg, le Conseil Municipal demande de revoir le projet de l'Agence B.



### 24 octobre 2019 :

Le Conseil Municipal approuve les modifications statutaires de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Il prend acte de la nouvelle proposition d'aménagement du centre bourg.

Il décide la réalisation d'enrobé et d'émulsion sur des voies communales.

Il vote les subventions aux associations.

Il décide de faire une proposition d'achat de terrain à Mr Breitel (ancien garage).

Une rencontre est organisée le 25 novembre 2019 avec les habitants du village de la Juderie pour l'aménagement du carrefour en concertation avec le Service des Routes du Département Mr Bonnin.

Il valide l'achat d'un souffleur de feuilles.

### 12 novembre 2019 :

L'Agence B présente le projet d'aménagement du Centre Bourg avec les modifications demandées.

Il est décidé de recueillir l'avis de la population en réunion publique le 17 décembre 2019.

Le Conseil Municipal valide le remboursement anticipé de prêts voirie pour un gain de 2 165 €.

Il prend connaissance du rapport annuel du Syndicat des Eaux de la Gâtine.

### 10 décembre 2019 :

Le Conseil Municipal valide le projet du Centre Bourg et décide de solliciter des subventions.

Suite à la réunion de concertation des habitants de la Juderie, le Conseil Municipal valide l'aménagement provisoire avec les services du Département.

Le Conseil Municipal valide les modifications statutaires du SIEDS.

Il décide de relayer la chaîne de solidarité pour un enfant malade.

Suite à l'échange du délégué du SIEDS, Sébastien Gourbault, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention à hauteur de 70 % pour l'enfouissement du poteau électrique situé sur la place du Centre Bourg.

Philippe ALBERT.

**VAUSSEROUX**  
**VEND TERRAINS À BÂTIR**

VIABILISÉS - Lot de 14 parcelles  
ASSAINISSEMENT COMPRIS au prix de 12€/m<sup>2</sup> TTC  
Parcelles de 619m<sup>2</sup> à 1414m<sup>2</sup>  
Situées sur la RD 738

École dans le bourg  
Parcours santé - Terrain de jeux...

PARTHENAY 15km ST MAIXENT 15km  
NIORT 35km

Renseignements Mairie de Vausseroux 05 49 70 21 19

RD 738

1 754m<sup>2</sup> 2 781m<sup>2</sup> 3 737m<sup>2</sup> 4 690m<sup>2</sup> 5 773m<sup>2</sup> Vendu 8 1414m<sup>2</sup> 9 619m<sup>2</sup>

10 863m<sup>2</sup> 11 847m<sup>2</sup> 12 1100m<sup>2</sup> 13 980m<sup>2</sup> 14 1020m<sup>2</sup>

chemin piétonnier

12€/m<sup>2</sup> TTC

# Travaux de Bâtiments et voirie

## Travaux d'investissement 2019 :

|                                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------|
| - Achat d'un souffleur de feuilles              | 350 €   |
| - Achat fauteuil de bureau                      | 460 €   |
| - Réfection du chemin de Montravel              | 4 956 € |
| - Branchement Citerne incendie Le Bouchaud      | 1 329 € |
| - Installation borne incendie Route de Vautebis | 2 528 € |

## Travaux d'entretien de voirie :

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| - Entretien de voirie        | 21 335 € |
| - Entretien matériel roulant | 826 €    |
| - Feu d'artifice             | 1 128 €  |

## Travaux d'entretien de bâtiment :

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| - Fourniture petit équipement | 1 335 € |
| - Entretien de bâtiments      | 2 398 € |

## Détail des travaux importants de voirie :

|                                         |         |
|-----------------------------------------|---------|
| - Enrobé (60 tonnes) :                  | 4 597 € |
| - Emulsion (sur 7km600) :               | 6 426 € |
| - Gravier calcaire (12m3) :             | 576 €   |
| - Broyage :                             | 3 714 € |
| - Entretien des chemins de randonnées : | 1 169 € |
| - Taillage des massifs :                | 2 100 € |

## *Ecole – Cantine*

### Tarif 2019/2020 :

Cantine enfant : 2,75 € / repas

ATSEM 3,20 € / repas

Transport scolaire : gratuit

Adulte 5,70 € / repas

Les communes du RPI ont validé la gratuité du Transport pour l'année scolaire 2019/2020 pour une équité rurale.

Les menus sont consultables sur le site Internet de la commune : [vausseroux.fr](http://vausseroux.fr)

## *Subventions 2019*

| Nom                                                      | Montant  | Nom                              | Montant           |
|----------------------------------------------------------|----------|----------------------------------|-------------------|
| APE RPI - 1€ par habitant                                | 350,00 € | Coordination sociale 2€/habitant | 650,00 €          |
| Foot Pays ménigoutais USV                                | 200,00 € | ADMR                             | 300,00 €          |
| ACCA VAUSSEROUX                                          | 80,00 €  | ACAMO                            | 10,00 €           |
| CLUB 3 AGE DE VAUSSEROUX                                 | 80,00 €  | AFSEP (sclérose en plaques)      | 20,00 €           |
| TAROT                                                    | 80,00 €  | Ass Un hôpital pour les enfants  | 20,00 €           |
| ASS LOISIRS SPORTIFS                                     | 50,00 €  | Valentin HAUY (malvoyants)       | 20,00 €           |
| Raquettes club du Pays Ménigoutais                       | 50,00 €  | ACCA – Destruction de nuisibles  | 100,00 €          |
| Sté de Pêche Coutières - Pagerie - Vausseroux - Vautebis | 20,00 €  | <b>TOTAL</b>                     | <b>2 030,00 €</b> |



# Impôts

| Taxes                   | Commune |        | Communauté de Communes |        |
|-------------------------|---------|--------|------------------------|--------|
|                         | 2018    | 2019   | 2018                   | 2019   |
| Taxe Foncière Batie     | 14,80%  | 14,80% | 1,75%                  | 1,75%  |
| Taxe Foncière non batie | 40,47%  | 40,47% | 17,79%                 | 17,25% |
| Taxe d'habitation       | 10,84%  | 10,84% | 14,55%                 | 14,20% |
| Taxe / CFE              |         |        | 25,30%                 | 25,30% |

Nos taux communaux restent inchangés.

C'est la dernière année de lissage de la taxe foncière non bâtie et de la taxe d'habitation par la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

## Dette de la commune

| Total dette au 31/12/2017 | Total dette au 31/12/2018 | Total dette au 31/12/2019 |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 476 060€                  | 376 971 €                 | 477 007 €                 |

Dont 30 000 € de prêt en attente de la vente des parcelles du lotissement communal. (8 parcelles restent à vendre pour environ 60 000 €).

Notre dette revient à 2017. Nous avons réalisé un nouvel emprunt pour financer les travaux (*aménagement de la nouvelle voie, démolition des toits...*)

## Résultat budgétaire

| Année                   | 2016     | 2017     | 2018     | 2019     |
|-------------------------|----------|----------|----------|----------|
| Résultat Fonctionnement | 56 529 € | 54 871 € | 68 300 € | 64 483 € |

L'excédent budgétaire est en légère diminution mais il reste correct avec cependant plus de travaux réalisés en voirie pour cette année 2019.

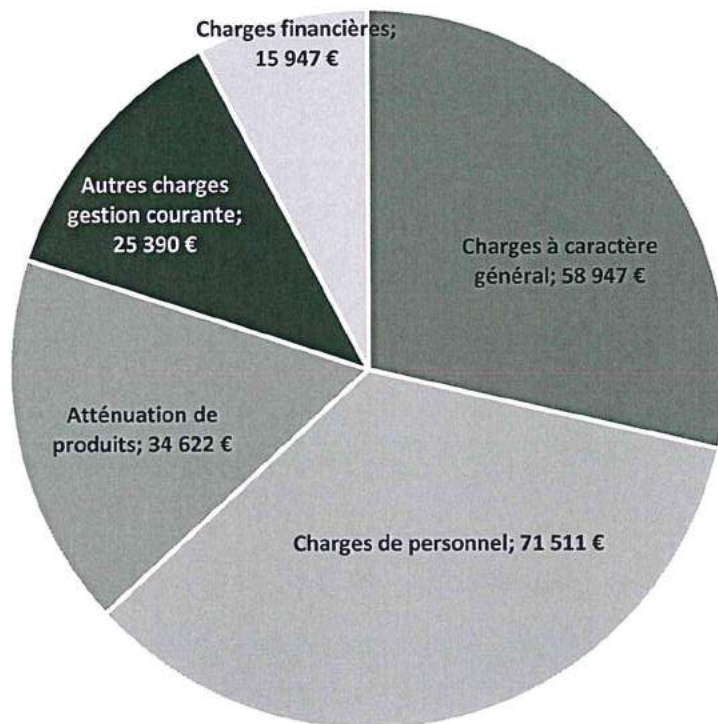


# Budget 2019

## Dépenses de Fonctionnement :

Des charges à caractère général en hausse suite à des travaux de voirie (enrobé, émulsion).

Moins de charges dans les autres postes ce qui permet d'économiser 10 000 € par rapport à l'an dernier.

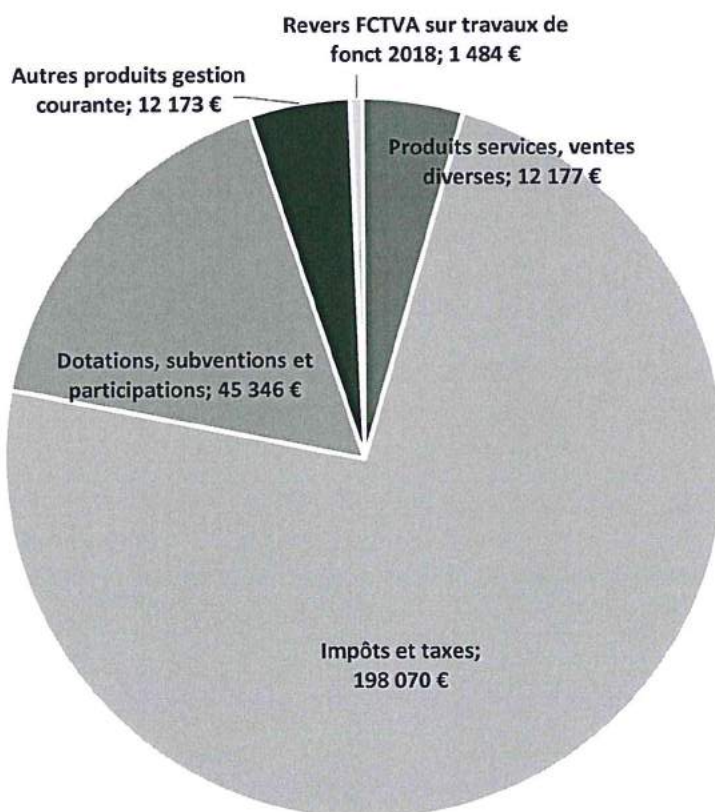


## Recettes de Fonctionnement :

Les produits de mutation sont en nette augmentation (+ 5000 €).

Les produits de services ont diminué, essentiellement le loyer de l'ADMR (remboursement terminé des travaux). Il y a eu moins de remboursement d'assurance (moins de sinistre également).

Nos recettes ont diminué de 14 000 € par rapport à 2018.



## Tarif location de la salle des fêtes

| Type de salle                                                             | Tarif location | Caution  |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------|----------|
| Bal par les entrepreneurs                                                 | 1 000,00 €     | 500,00 € |
| Entrepreneur, exposition à caractère publicitaire ou promotionnel         | 200,00 €       | 250,00 € |
| Bal par les associations communales                                       | 110,00 €       |          |
| Repas, dîner dansant, banquet                                             | 160,00 €       |          |
| Vin d'honneur, autres manifestations (réunions, concours de cartes, loto) | 60,00 €        |          |
| Supplément si repas le lendemain                                          | 40,00 €        |          |

### Pour toutes réservations, contactez :

La mairie : 05 49 70 21 19  
Mme Sylvie AUBINEAU :  
05 49 70 26 38 (après 15 heures)  
Mme Chantal GRELLIER  
05 49 70 29 31

Le chauffage et la vaisselle sont inclus

2 manifestations gratuites (max) pour les associations communales

**Sépulture :** la salle est mise à disposition gratuitement et selon les disponibilités, pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €

- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

**Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie.** (Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation).

Possibilité d'avoir les clés la veille sous réserve de disponibilité.

Notre salle servant à la cantine, il est **impératif** par mesure d'hygiène que celle-ci soit rendue impeccable. Merci de votre compréhension.

## Pour info

### Tarifs concessions cimetière

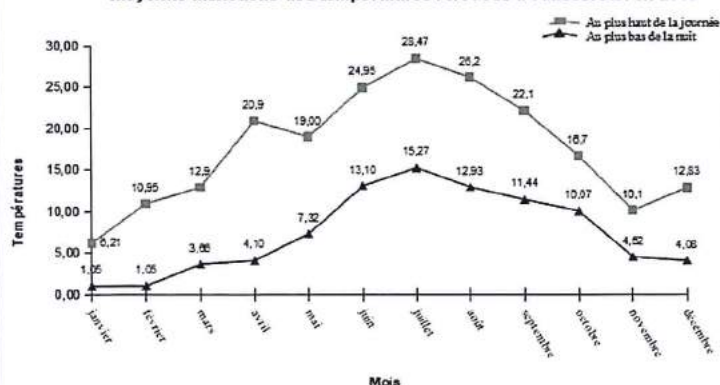
#### Concessions

- Concession trentenaire 50 €
- Concession cinquantenaire 70 €

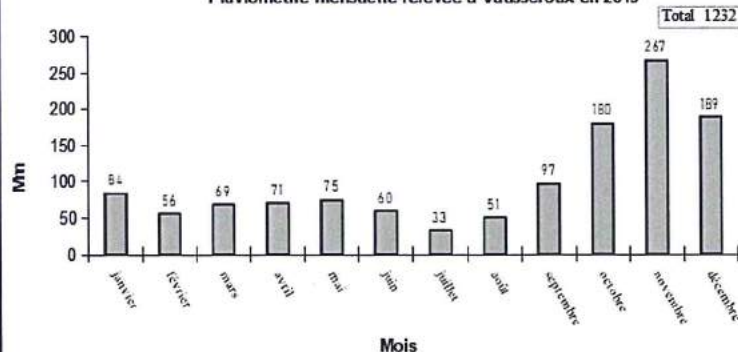
#### Cavurnes

- trentenaire 400 €
- cinquantenaire 500 €

Moyenne mensuelle des températures relevées à Vausseroux en 2019



Pluviométrie mensuelle relevée à Vausseroux en 2019



Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER



# Informations utiles

| Communales                            |                                                              |                                                       |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                       | Renseignements                                               | Coordonnées - contacts                                |
| Mairie                                | Lundi, mardi, jeudi, vendredi - de 14h à 17h                 | Mairie 05/49/70/21/19<br>mairie-vausseroux@wanadoo.fr |
| Cantine                               | Tickets repas                                                |                                                       |
| Ecole - transport scolaire            | Inscription                                                  |                                                       |
| AEPS (accueil éducatif péri-scolaire) | Carte CVQ (carte vie quotidienne)                            | CCPG - Antenne de Ménigoute<br>05/49/69/13/18         |
| Paroisse                              | Contact : Mme Marylène Thouraine                             | 05/49/69/00/80                                        |
| Aide à domicile ADMR                  | Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h<br>et vendredi 13h30 à 17h | 05/49/69/11/02                                        |

| Autres                  |                                                                               |                                                            |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
|                         | Renseignements                                                                | Coordonnées - contacts                                     |
| Electricité             | SEOLIS - dépannage                                                            | Tél : 0 969 321 411                                        |
| Eau - assainissement    | Syndicat des Eaux de la Gâtine                                                | Tél 05/49/95/03/47<br>contact@eaux-de-gatine.fr            |
| La Poste - Reffannes    | Du lundi au vendredi de 10h à 12h15 samedi 9h30 à 12h15                       | Reffannes tél : 05/49/70/22/39                             |
| Déchetterie - Ménigoute | Lundi-mercredi : de 9h à 12h<br>Vendredi et samedi : de 9h à 12h et 14h à 18h | Ménigoute 05/49/69/10/66                                   |
| Déchetterie - Vasles    | Mardi et jeudi : de 14h à 18h<br>Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h         | Vasles 05/49/69/98/50                                      |
| Gendarmerie             | Mardi de 14h à 18h                                                            | Ménigoute 05/49/69/00/02 ou 17                             |
| Pompiers                | Ménigoute                                                                     | 05/49/69/00/11 ou 18 ou 112                                |
| Assistante sociale      | sur RDV à Vasles - les Forges                                                 | 05/49/63/31/03                                             |
| Banque alimentaire      | Centre Social Culturel Cantonal                                               | Les Forges 05/49/69/93/13<br>csc.paysmenigoutais@csc79.org |
| Enfance jeunesse        |                                                                               |                                                            |
| Portage des repas       | Maison de retraite de Vasles                                                  | 05/49/69/91/43                                             |

## Carte d'accès obligatoire pour déposer en déchetterie :

Vous pouvez faire votre demande :

Soit par mail : Lien pour demander une carte d'accès aux déchetteries du SMC

<http://www.smc79.fr/gestion-des-dechets/dechetteries/conditions-dacces/>

La carte peut aussi être retirée au siège social du SMC – ZI Verdeil-79800 SAINTE-EANNE.  
tél : 05/49/05/37/10 - mail : [accueil@smc79.fr](mailto:accueil@smc79.fr)

# Fête du village

Cette année encore un succès, dans tous les sens du terme. Une fête réussie, une équipe de bénévoles formidable où tout est bien rodé, à croire que cela devient machinale.

Même le mauvais temps matinal n'a pas empêché le public de venir nombreux, toujours curieux de voir les nouveautés et de passer des moments conviviaux.

La fête 2019 passée, tout de suite le travail repart pour 2020 avec un enthousiasme de bénévoles que beaucoup nous envient.

La prochaine fête a trouvé son thème de par le passage du Tour de France à Vausseroux le 8 juillet 2020.

De mémoire de tous, jamais le tour de France n'est passé dans notre commune. Vausseroux-Animation veut marquer cet événement ce jour-là et en faire le thème de la fête de septembre 2020.

Que chacun sorte son vélo, l'adosse à la porte, l'accroche à son toit, le fait voir à sa fenêtre. Imaginons ensemble ce formidable événement du 8 juillet 2020.

Venez donner vos idées le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes de Vausseroux.

Merci à vous bénévoles, acteurs de cette dynamique et du succès de ces manifestations.

## **Bilan de la fête :**

|                    |             |                    |             |
|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Total des dépenses | 14 348,26 € | Total des recettes | 15 867,90 € |
|                    |             | Bénéfice           | 1 519,64 €  |

## **Répartition aux associations communales :**

USV (foot) : 400 €  
Club des Aînés : 400 €  
TAROT : 400 €

APE : 400 €  
ACCA : 400 €  
Tennis : 210 €

**Thème de la fête 2019**  
La vitesse







### **Tarif location TIVOLIS – tables et bancs – percolateurs**

| Cocher pour la réservation | TIVOLIS / tentes       | Tarif habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) |                  | Tarif hors commune |                  | Caution  |
|----------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|------------------|----------|
|                            |                        | Location journée                                                                                          | Location semaine | Location journée   | Location semaine |          |
| 1                          | TIVOLI 5m x 12m        | 45,00 €                                                                                                   | 60,00 €          | 85,00 €            | 100,00 €         | 200,00 € |
| 1                          | TIVOLI 5m x 12m        | 45,00 €                                                                                                   | 60,00 €          | 85,00 €            | 100,00 €         | 200,00 € |
| 1                          | TIVOLI 5m x 8m         | 35,00 €                                                                                                   | 50,00 €          | 65,00 €            | 80,00 €          | 200,00 € |
| 1                          | TIVOLI BUVETTE 5m x 8m | 50,00 €                                                                                                   | 100,00 €         | 100,00 €           | 200,00 €         | 200,00 € |
| 4                          | 1 TIVOLI 3m x 3m       | 15 €                                                                                                      |                  | 25 €               |                  | 100,00 € |
|                            | Les 4 TIVOLI 3m x 3m   | 30 €                                                                                                      |                  | 50 €               |                  | 100,00 € |

**TIVOLI installé à côté du stade :** Forfait supplémentaire 10 € pour frais annexes.

**Réservation TIVOLIS – Tables et bancs** auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05-49-70-29-02 ou 06-78-61-86-60 Mail : fanfanjustin@orange.fr  
L'éclairage est compris dans la location des tivolis.

**Réservation percolateur** auprès de la mairie 05-49-70-21-19 mail : mairie-vausseroux@wanadoo.fr

**Paiement à l'ordre** de l'association Vausseroux – Animation.

|   |                 |                                                                       |                       |          |
|---|-----------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------|
|   | Tables et bancs | Gratuit pour les membres actifs de l'association Vausseroux-Animation | 5 €/ table et 4 bancs |          |
| 2 | Percolateurs    | 10 € (gratuit pour les associations communales)                       |                       | 100,00 € |



# Club des aînés ruraux

Pas beaucoup de changement en 2019.

## Le bureau reste inchangé :

Présidente : Claudette ROUVREAU

Vice présidente : Odette ALBERT

Trésorière : Jeanne PROUST

Secrétaire : Christian COLAS

Nous avons quatre nouveaux adhérents :  
« bienvenue à eux ». D'ailleurs, nous accueillons toute nouvelle personne qui souhaite nous rejoindre.

Les activités restent également les mêmes.

Notre concours de belote reste un succès. Nous le reconduisons donc le vendredi 23 octobre 2020 à 13h30.

Chaque jeudi nous nous retrouvons dans la bonne humeur à la salle des associations (à côté du stade).

Claudette ROUVREAU.



90 ans de Marcelle Ecault

---

## A.C.C.A

### Composition du bureau :

Président : M.BILLEROT Francis

Président d'honneur : M.DAVID Marc

Vice Président : M.VEILLON Christophe

Trésorier : M. TIENDREBEOGO Gaëtan

Secrétaire : M.POUDRET Dimitri

Membres : M.GUILLEMETEAU Jean-Claude, M.CHADEAU Damien.

L'association compte 16 chasseurs.

### Pour la saison 2019-2020 :

- 5 sangliers ont été prélevés au 10-01-2020.
- Un comptage de lièvres a été effectué en décembre 2018, ce dernier est légèrement en hausse. 7 bracelets ont été proposés, 4 seulement ont été prélevés. Un autre comptage aura lieu en janvier 2020.
- 6 lâchers de faisans de 16 faisans chacun.
- 45 perdrix mises en liberté à l'ouverture 2019.
- Une régulation de corbeaux dans le bourg (après autorisation).

Le piégeage des renards est toujours effectué par M. POUDRET Dimitri.

Voici ses coordonnées pour le contacter 06-79-03-38-07

**Manifestations 2019** Juin 2019 : repas pour les chasseurs, propriétaires et les habitants de la commune  
16 novembre 2019 : Dîner de la chasse  
14 décembre 2019 : Chasse à Courre

### Manifestation prévisionnelle 2020

14 novembre 2020 : Dîner de la chasse

Nous tenons à remercier la municipalité pour le local mis à notre disposition.

Le Président, Francis BILLEROT



# Tarot Club



Cela fait 5 ans que le club de tarot a été créé sous la dénomination « TAROT CLUB de VAUSSEROUX ».

Le club comprend 32 membres de Vausseroux – Vautebis – Reffannes – Ménigoute – Vasles et Coutières.

C'est dans une ambiance amicale qu'une petite vingtaine de taroteurs se réunit chaque mardi à 20 h 30 à la salle des associations. Ces soirées nous permettent de passer un moment de franche camaraderie dans la bonne humeur.

Le tarot est joué à 4 joueurs, et tout au long de l'année un challenge permet de récompenser celui qui arrive à 3000 points.

Nous organisons un concours interne et des adhérents participent aux concours de Ménigoute, Châtillon sur Thouet etc.

Même si vous n'êtes pas forcément un joueur chevronné, mais si vous aimez les cartes et le jeu, alors venez nous retrouver, nous vous accueillerons avec plaisir. (*cotisation annuelle de 10€*)

L'Assemblée Générale du 18 janvier 2020 clôturera l'année 2019, elle sera suivie d'un repas de fête et bien entendu d'une partie de tarot.

Le Tarot Club de Vausseroux vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour nous contacter : [jacques.fleury79@gmail.com](mailto:jacques.fleury79@gmail.com)

**Jacques FLEURY**

## Communauté Locale de la Vonne

Le 22 septembre 2019, lors de la fête paroissiale à SAINT PARDOUX, les communautés locales de la Paroisse SAINT-JACQUES-EN-GATINE ont été renouvelées et envoyées en mission pour trois années.

La communauté locale du VAL DE VONNE s'est regroupée avec celle de MENIGOUTE pour former la communauté locale de LA VONNE.

Les églises de CHANTECORPS, COUTIERES, FOMPERRON, MENIGOUTE, REFFANNES, SAINT GERMIER, SAINT MARTIN DU FOUILLOUX, VAUSSEROUX, VAUTEBIS sont regroupées dans cette nouvelle communauté locale.

Si besoin, vous pouvez joindre Maryline BALOGÉ au 06 81 31 00 23 ou Marylène THOURAINE au 05 49 69 00 80.

**Marylène THOURAINE**

# L'association des parents d'élèves



L'année scolaire 2018/2019 fut une année fructueuse pour l'APE,  
Nous espérons cette année rester dans la même dynamique.

Lors de l'assemblée générale, nous avons annoncé un bilan plus que positif grâce au travail fourni par l'ensemble des membres du bureau.

Cette année encore, l'APE mettra en place une nouvelle opération : le loto qui aura lieu le 17 Mai à Saint- Martin du Fouilloux,

L'APE vit de ses bénévoles, c'est pourquoi nous vous rappelons l'importance de votre implication pour nous permettre de réaliser les projets pédagogiques de nos enfants.

## **Les manifestations pour l'année 2019-2020 seront :**

- Vente de jus pomme (12 et 15 Novembre à Reffannes)
- Sapins de Noël (13 Décembre à Vausseroux)
- Vente brioches (11 et 14 Février à Saint Martin du Fouilloux)
- Soirée pizzas (20 Mars à Vausseroux)
- Dîner dansant (18 Avril à Reffannes)
- Loto (17 Mai à Saint Martin du Fouilloux)
- Fête des écoles (6 Juin à Vausseroux)

Le bureau de l'APE est très friand de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous les soumettre !

D'ores et déjà nous remercions familles, parents, enseignantes, habitants et élus.

Merci pour l'aide, l'investissement que vous nous apportez et votre soutien tout au long de l'année.

Belle année 2020 à vous tous !

Pour terminer, nous remercions encore une fois, la municipalité pour leur prêt de matériels, bâtiment...

Le bureau de l'APE.

**Suivez nos actualités sur facebook :** <https://goo.gl/pZX2uD> (APE du RPI Reffannes, Vausseroux, Vautebis St Martin du F.)

N'hésitez pas à y faire passer les informations utiles.

**Contact par e-mail :** [ape.rpi79420@gmail.com](mailto:ape.rpi79420@gmail.com)

## **Les membres du bureau de l'APE :**

Présidente : Stéphanie Frédérico 06.34.28.60.26

Vice président : Guillaume Roy 06.74.38.12.38

Trésorière : Elsa Roullier 07.70.08.39.49

Vice trésorière : Charlotte Baranger-Chapotet 06.27.41.74.12

Secrétaire : Lucie Mignet 06.70.86.60.39

Vice secrétaire : Elsa Lagienka 06.68.79.32.42



## ***Voici une nouvelle année pour les enfants du RPI Vausseroux- St Martin !***

Et oui pour l'instant, pas d'école de Reffannes, celle-ci « se refait une beauté » pendant cette année scolaire. 44 enfants pour St Martin et 48 enfants pour Vausseroux ont repris le chemin de l'école sur deux sites pour cette année scolaire.

L'équipe éducative a légèrement changé par rapport à l'an passé :

A St Martin du Fouilloux : Mme Audry Stéphanie avec 27 élèves de TPS/PS/MS assistée de l'ATSEM Corinne Metché, ainsi que Mme Audry Corinne avec 17 GS/CP, assistée de l'ATSEM Sandrine Maurin.

A Vausseroux : Mme Roy Emmanuelle avec 23 élèves de CE1/CE2 et Mme Desjardin Thalie 25 élèves de CM1/CM2.

Les projets du RPI sont riches et vont permettre aux enfants de découvrir, expérimenter travailler sur des thèmes aussi variés que :

L'Imaginaire, en lien avec le congrès de l'AGEEM à Bressuire en juillet 2020.



L'imaginaire encore avec une sortie à St Marc la Lande et l'artiste Georges Bodocan.



- Les contes et un partenariat avec une conteuse et le Nombril du monde.
  - Le sport, avec des rencontres sportives organisées par niveau entre plusieurs écoles.
  - Cette année également les enfants de GS/CP et de CE1/CE2 retournent à la piscine de Gatinéo pour un cycle de 11 séances de mars à juin.
  - Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 découvriront cette année de nouveaux films grâce au dispositif « école et cinéma »
  - Ils bénéficieront de l'intervention du CPIE sur le tri et le recyclage des déchets.
  - Ils réaliseront une sortie historique et culturelle à Parthenay.
  - La classe de CE1/CE2 aura la chance d'utiliser des instruments grâce à l'intervention du CARUG.
  - Dans le cadre de la liaison avec les 6èmes, les CM2 participent à un projet autour de la lecture et de l'écriture nommé « si on lisait ». Ils rencontreront l'auteur d'un des romans lors de la semaine tandem au collège en février et réaliseront un ouvrage commun.
  - Les CE2 et CM1 ont aussi un projet commun autour de la lecture dans le cadre du prix « Les incorruptibles »
- Enfin, l'ensemble des classes du RPI réalisera une sortie commune en juin 2020 au Nombril du Monde pour clore ensemble cette année scolaire pleine d'imaginaire.



**Les élèves et enseignants du RPI vous souhaitent à tous et à toutes une très bonne année 2020 !**

Ils remercient les maires des 4 communes et les municipalités, la communauté de communes et son président, l'APE, le personnel communal, les parents, les différents intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se mobilisent pour les écoles et la réhabilitation de l'école de Reffannes.

**Equipe enseignante du RPI.**

# Association Loisirs sportifs

Que fait-on les jeudis à 19 h 15 à la salle polyvalente de Saint Martin ???

On fait du sport, de la gym.

On court, on saute, on virevolte.

*Mais c'est pas tout.*

Echauffement ,abdos, fessiers, étirements et relaxation

*Mais c'est pas tout.*

Car dans un corps sain, il y a un esprit sain et notre animatrice diplômée s'y entend pour agrémenter nos séances par des exercices et jeux qui nous fatiguent les muscles mais détendent l'esprit.

Tout cela vous attend, oui **vous**, sautez le pas, rejoignez-nous, 2 séances gratuites vous permettront de tester la véracité de mes propos.

Vous hésitez.....

*Mais c'est pas tout.*

Nous avons des petits moments conviviaux que nous ne ratons pas telles que la bûche et la galette des rois.

*Mais c'est pas tout.*

Pour la fin de saison, en juin, nous nous réunissons, famille et amis, pour une petite marche suivie de l'apéro offert par le bureau et des repas sortis des paniers ou chacun fait apprécier ses qualités culinaires et le choix de ses bouteilles. Et il y a le choix. Sauf cette année 2019 ou elle a été annulée à cause de la très forte canicule.

Alors là, c'est sur : vous n'hésitez plus.

REJOIGNEZ NOUS.

Christiane LAURENCIN

Tel : 0549691477

## Les horaires :

Le jeudi de 19h15 à 20h15

A la Salle polyvalente de Saint Martin du Fouilloux

## COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Christiane LAURENCIN

Vice-Présidente : Martine ALBERT

Trésorière : Marie-Paule MAROLLEAU

Trésorière adjointe : Jacqueline VEILLON

Secrétaire : Marylène EQUIPE





# ***L'US Vasléenne***

Bonjour à toutes et tous,

L'Union Sportive Vasléenne est une association sportive, née en 2014 de la fusion du FC ST MARTIN VAUSSEROUX et de l'Association Sportive Pays Ménigoutais, qui œuvre pour le développement du sport, et plus particulièrement du football, en milieu rural grâce à un partenariat privilégié avec le CSC des Forges. L'union sportive Vasléenne est une association sportive à but non lucratif issue de la loi 1901.

Le club est dirigé par le président Guénolé Michenot depuis 2017. L'USV dispose d'une école de football importante, étant la seule sur son territoire Ménigoutais, comprenant des filles et des garçons

Le club possède un salarié : Corentin GAILLARD, pour s'occuper de l'école de foot et donc proposer la pratique du football à tout le monde dès l'âge de 5ans. Nous intervenons également dans les écoles du « canton » pour proposer des activités sportives, nous sommes missionnés par le CSC pour le temps périscolaire et les APS. D'autres missions administratives font parties de leur emploi du temps.

Le club compte aujourd'hui près de 175 licenciés, 79 jeunes, 55 seniors et 35 dirigeants. Les jeunes sont divisés en 6 catégories d'âges, 3 équipes de 5 et 6 ans (les U6/U7), 1 équipe de 7 et 8 ans (U8/U9), 2 équipes de 9 et 10 ans (U10/U11), 2 équipes (dont une équipe féminine) de 11 et 12 ans (U12/U13), 2 équipes de 13 et 14 ans (U14/U15), 2 équipes de 15 et 16 ans (U16/U17).

Les effectifs sont parfois justes mais les responsables se démènent pour pouvoir constituer une équipe en nombre suffisant pour pouvoir jouer tous les weekends, ce qui est la priorité du club surtout pour l'école de foot (des U7 aux U15). L'objectif pour les catégories jeunes est d'éveiller les enfants au football, prendre du plaisir et revenir avec envie les fois suivantes. La fidélisation de nos adhérents est la clé de notre association, nous faisons le maximum pour leur donner envie de revenir parmi nous chaque saison.

Je finirai ce mot en remerciant les municipalités du pays Ménigoutais qui nous aident tous les ans, financièrement ou par la mise à disposition de leurs installations sportives et leurs locaux. Je remercie particulièrement la municipalité de VAUSSEROUX qui nous met ses installations sportives à disposition depuis plusieurs années.

Merci de votre soutien et à très bientôt sur les terrains.

**Union Sportive Vasléenne.**

## ***Raquette Club Pays Ménigoutais***

Le club de tennis est constitué de 35 licenciés, âgés de 6 à 65 ans et venant de tout le canton. Cette année, nous avons eu beaucoup de nouveaux joueurs.

L'école de tennis propose cette année encore des cours collectifs le samedi matin, dispensés par Gaëtan LUSSEAU, jeune diplômé d'état.

Le lundi soir, les adultes et les jeunes qui le souhaitent se réunissent pour jouer et se perfectionner mais aussi pour passer un agréable moment.

Comme tous les ans, une équipe féminine et des équipes masculines sont engagées dans le championnat départemental ainsi qu'une équipe jeune. Nous faisons également un tournoi interne au club.

### ***Le Galaxie tennis :***

Pour les moins de 10 ans, un tournoi est organisé : le GATINE GALAXIE TENNIS. Celui-ci est composé de 4 clubs : Pompaire, Chatillon sur Thouet, Parthenay, et le Pays Ménigoutais. Cela permet de faire faire des minis matchs à chacun d'entre eux et ainsi de les faire progresser, jouer et s'amuser.

**Comme tous les ans, les jeunes du club sont allés à Roland Garros.**

Celle-ci est organisée par la Fédération Française de Tennis. Mais cette année, notre club a été tiré au sort pour participer aux « entrées de rêves » à Roland Garros. Nos deux jeunes joueurs, Eva et Nahélé sont arrivés sur le cours central avec Sérena WILLIAMS et Kurumi NARA.



### ***Le réveillon du 31 Décembre :***

Nous organisons pour la troisième année et en collaboration avec le V.A.L., un Nouvel An.

Cette soirée a lieu à la salle des fêtes de Vasles.

Les membres du « Raquettes Club du Pays Ménigoutais » remercient les communes du Canton qui les aident financièrement mais aussi les agents communaux qui leurs permettent d'avoir des salles omnisports et des terrains propres et entretenus.

Une très bonne année 2020 et surtout n'hésitez pas à venir essayer notre sport de raquette.

***Le président, Anthony BRANGER.***



# Le Centre Socioculturel

**une nouvelle dynamique!**

Le CSC expérimente une nouvelle gouvernance pour que chacun d'entre vous puisse participer. Quatre groupes projets voient le jour autour de la mobilité, de l'accès aux droits et du numérique, des 60 ans et +, de la jeunesse, et de la parentalité. A tout moment, vous pouvez rejoindre un groupe projet, n'hésitez pas à nous contacter ! Imaginons ensemble, mettons en lien, créons des synergies entre les différentes initiatives locales, pour répondre toujours plus aux besoins de notre territoire !

Le CSC poursuit ses actions phares en direction de la petite enfance, de l'enfance jeunesse et plus largement de la famille, de la solidarité avec la Passerelle et Parenthèse au Jardin. Autant d'activités qui facilitent votre quotidien pour bien vivre en milieu rural.

Vous pouvez nous joindre au : 05 49 69 93 13

Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet : <http://paysmenigoutais.csc79.org> et suivez-nous sur notre page facebook. Une plaquette de présentation du CSC est également à votre disposition à l'accueil et dans les mairies du Pays Ménigoutais.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14 à 18h, puis le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>PROXIMITÉ</p><br> <p>QUALITÉ DE SERVICE</p><br> <p>OFFRE GLOBALE</p><br> <p>DIMENSION HUMAINE</p><br> <p>À VOS CÔTÉS DEPUIS 1945</p> | <h2 style="text-align: center;">LES SERVICES DE L'ADMR</h2> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="width: 45%;"> <h3>SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Aide à domicile</b> : Lever/coucher, aide à la toilette, entretien du logement, préparation des repas, aide administrative, garde à domicile</li> <li>➤ <b>Accompagnement hors du domicile</b> : Transport accompagné, aide au déplacement</li> <li>➤ <b>Aide aux aidants</b></li> <li>➤ <b>Téléassistance FILIEN</b></li> </ul> </div> <div style="width: 45%;"> <h3>ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP</h3> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 20px;"> <div style="width: 45%;"> <h3>ENFANCE ET PARENTALITÉ</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Garde d'enfants à domicile</li> <li>➤ Soutien aux familles</li> <li>➤ Action socio-éducative (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)</li> </ul> </div> <div style="width: 45%;"> <h3>ENTRETIEN DE LA MAISON</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien du logement : Ménage, vitres...</li> <li>➤ Entretien du linge, repassage</li> </ul> </div> </div> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;"><b>Pour toute information, vous pouvez contacter l'association de Ménigoute au 05 49 69 11 02.</b></p> <p style="text-align: center;"><b><a href="mailto:admr.menigoutelachap@fede79.admr.org">admr.menigoutelachap@fede79.admr.org</a></b></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Vous souhaitez :**

- Etre utile à ceux qui nous entourent
- Agir pour le développement local
- Vivre une expérience humaine enrichissante
- Soutenir l'emploi local des salariés d'intervention

**Rejoignez l'équipe des bénévoles**



## **Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay (CLIC de Parthenay)**

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Parthenay est un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs familles et leur entourage.  
Le CLIC informe, conseille et oriente.

### **Nous sommes à votre écoute :**

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

### **Nous pouvons vous orienter :**

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistante sociale, service maintien à domicile du Département, infirmière coordinatrice du réseau de santé, coordinatrice de santé de la MAIA etc...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, foyer logement...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

### **Nous pouvons vous mettre en relation :**

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

## **Association Gériatologique Nord Deux-Sèvres CLIC de Parthenay**

**Tel : 05.49.63.45.70**

**Adresse : 33 rue Louis Aguillon - 79200 PARTHENAY**

**Mail : clic-gatine@orange.fr**

**Accueil du public: du Lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**  
*Privilégier la prise de rendez-vous*



30 ans de compétences et de services  
à portée de main



## Pour nous joindre

Château de La Ménardière  
79 310 MAZIERES-EN-GATINE

05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com



@AICMMazières

<http://www.aicm79.com/>

L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers-St-Denis et Coulonges sur l'Autize.

## ❖ Particuliers, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

Nos atouts : la proximité, la réactivité, le conseil et le suivi

### Particuliers

#### Une aide pour améliorer votre quotidien

Jardinage, petit bricolage, peinture,  
petite maçonnerie, garde d'enfants  
de plus de 3 ans, aide aux devoirs,  
ménage, repassage, nettoyage de  
vitres, soins et promenade d'animaux  
domestiques, etc.



### Entreprises, Associations

#### Une offre de service à votre disposition

Manutention, conditionnement,  
emplois agricoles, travaux saisonniers,  
inventaires, déménagements,  
entretien des locaux, etc.

Pour répondre à vos enjeux RH et  
commerciaux,  
Pour développer votre ancrage  
territorial,  
Pour agir dans une logique de  
responsabilité sociale.



## ❖ Demandeurs d'emploi :

Nos atouts : la proximité et le professionnalisme de notre équipe

### Trouvez un emploi à portée de main!

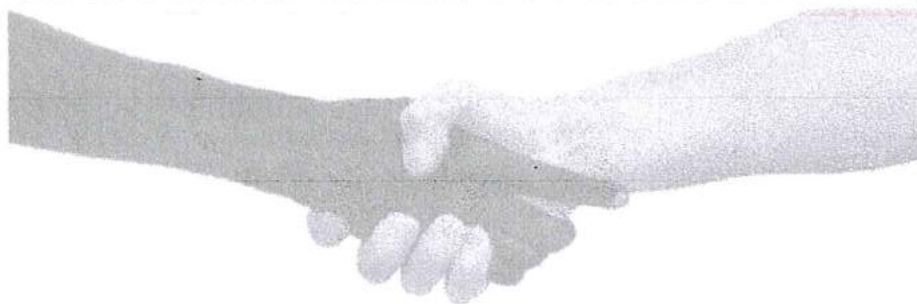
Manutentions diverses, conditionnement, espaces verts, bâtiment, entretien des locaux, emplois agricoles, animation périscolaire, garderie, etc. Il y a forcément un emploi qui vous correspond !

En contact permanent avec les entreprises, les collectivités, les associations et les particuliers susceptibles d'employer du personnel sur le territoire, nous pouvons vous proposer des missions de travail courtes ou longues, à temps partiel ou à temps complet.

A l'écoute des demandeurs d'emploi, nous assurons un accompagnement pour vous guider au mieux dans votre parcours professionnel. Nous pouvons vous proposer des formations qui permettent à chacun de développer ses compétences.







## ACAMO, Jumelage du Pays Ménigoutais et d'Ountivou au Togo

### ACAMO, c'est quoi ?

Une association créée en 1990 par des habitants de « l'ex-canton de Ménigoute ». Elle accompagne les habitants du canton d'Ountivou, dans leur développement social et économique, ce qui a permis de créer des relations d'amitié et d'échange entre les populations.

### Ountivou, c'est où ?

Ountivou est en Afrique de l'Ouest, au Togo. C'est en pleine brousse, à 65 kms d'Atakpamé et à 10 kms du pays voisin, le Bénin. On y va par la piste en 3 heures environ. Là-bas, pas de réseau d'eau potable, pas d'électricité, dans aucun village (de 100 à 3000 habitants). Population : autour de 36 000 habitants pour environ 120 villages).

### En 30 ans ACAMO, a :

- tissé des liens très forts d'amitié avec les habitants d'Ountivou, et leur comité de jumelage, JCMO (Jumelage Coopération (cantons de) Ménigoute et Ountivou) ;
- aidé à la construction d'une école, emporté des fournitures scolaires, médicaments et petits matériels (lunettes, béquilles ...) ;
- permis l'échange de courrier avec les enfants d'écoles du Pays Ménigoutais ;
- participé à l'électrification de deux dispensaires par panneaux photovoltaïques avec le financement du SIEDS ;
- permis la réalisation de 19 puits et 22 forages à pompes manuelles, avec le financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine ;



La joie quand l'eau potable jaillit à la pompe!!

- accompagné le développement agricole en participant depuis 2003 au financement du salaire d'un technicien agricole, qui conseille les paysans, et notamment depuis 2019, en agroécologie ; à la création de la caisse locale de Crédit Agricole (gérée par les paysans) ; au paiement d'indemnités à 3 paysans relais (paysans modèles) qui aident le technicien agricole auprès des agriculteurs, car le canton est très vaste ;
- financé des outils de communication : 2 ordinateurs portables d'occasion et clés d'accès à internet.
- effectué des voyages au Togo, tous les 1 à 2 ans, déplacements nécessaires pour les liens d'amitié mais aussi pour le suivi des actions et projets ainsi que la compréhension des besoins ;

### Comment ACAMO trouve, chez nous, l'argent nécessaire à la réalisation de travaux à Ountivou ?

- \* les adhésions, les dons et les subventions des communes du Pays Ménigoutais ;
- \* collecte de ferraille sur tout le Pays Ménigoutais tous les ans en novembre ;
- \* vente lors de vide-greniers, d'objets qui nous sont donnés, et vente de produits togolais (artisanat et fruits secs ramenés lors des missions au Togo) ;
- \* dîner de la solidarité tous les avant-derniers samedis de novembre dans une commune du Ménigoutais ;

### Pour aider ACAMO

On peut devenir bénévole ; adhérer à l'association (10 €), ou faire un don défiscalisé (déductible de l'impôt sur le revenu).

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Bernard Métais : 06.89.47.40.37 - Alain Gendry : 07.85.32.79.09 - Evelyne RIVault : 06.79.95.19.92

Jumelage  
du Pays  
Ménigoutais  
(79-France)  
et du Canton  
d'OUNTIVOU  
(Togo)

Association Coopération Amitié Ménigoute Ountivou  
Centre Social – 79340 LES FORGES  
Email : [contact.acamo@gmail.com](mailto:contact.acamo@gmail.com)  
Site : [www.acamo.org](http://www.acamo.org)



## Groupement des Deux-Sèvres

Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'utilité publique  
260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT

☎ 05 49 24 12 24 ☎ 05 49 33 49 98 ✉ [fnath.79@wanadoo.fr](mailto:fnath.79@wanadoo.fr) [www.fnath.org](http://www.fnath.org)



Section de PARTHENAY/MENIGOUTE siège social Les Bergeronnettes 79200 PARTHENAY

**Nos permanences sur RV (tél à NIORT) :** de 8 h 30 à 11 h 130 les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois sauf en août

Christian GROLEAU Président, Daniel BARCQ Vice-Président, Yolande CHARRON Trésorière, Marie-Noëlle SOUCHET Trésorière adjointe, Nicole POVERT, Christian Pierre, Alain GRELLIER, Régis FILLON, Denise ROUSSELIÈRE...

Le bureau

### Nos missions se déclinent en plusieurs axes.

#### Revendications et défense collective

La FNATH se mobilise, grâce à ses adhérents, pour défendre les droits collectifs auprès des pouvoirs publics. Notre représentativité nous permet chaque année d'obtenir l'amélioration des droits et le maintien d'acquis sociaux. Depuis 1921, nous interpellons les pouvoirs publics afin qu'ils intègrent nos revendications à leurs programmes et aux projets de lois. Nous alertons la société civile sur les dérives de la santé au travail et sur la citoyenneté des personnes handicapées, mais aussi sur les questions d'accès aux soins pour tous. Seule association représentative au plan national de TOUTES les victimes du travail, accident ou maladie, la FNATH agit au quotidien pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, telles que les affections psychiques (burn-out) ou l'exposition à des pesticides ou des agents chimiques... Notre association est membre de nombreuses instances dans lesquelles elle peut s'exprimer : conseil de la CNAMTS, AGEFIPH et FIPHFP, Conseil d'orientation des conditions de travail, Santé Publique France, Conseil national consultatif des personnes handicapées... Elle participe par ailleurs activement à porter la voix des usagers du système de santé au sein de France Assos Santé, dont elle est membre fondateur, ainsi qu'au Comité d'entente des associations de personnes handicapées...

#### L'accompagnement individuel - L'amélioration du quotidien des personnes accidentées - La prévention

#### Nos domaines d'intervention

# accidents du travail # maladies professionnelles # amiante # burn-out # handicap # accès aux soins # pension d'invalidité # indemnisation # prévention santé au travail # drames sanitaires # risque routier professionnel # dossiers retraites # accidents domestiques ...

**Dates à retenir 2020 :** Concours de belote le samedi 1<sup>er</sup> février à La Chapelle Bertrand  
Assemblée générale le samedi 7 mars au Domaine des Loges à PARTHENAY  
Repas festif le samedi 27 juin à SAURAI



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.  
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

#### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

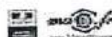
#### A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**

- 📱 J'ai entre 16 et 25 ans
- 💻 Je m'inscris en quelques clics
- 🔍 Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE À MON CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.



## ***Avis d'opportunité***

Le 15 octobre 2019 la préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Fabienne BUCCIO, a rendu un avis favorable sur l'opportunité de créer un Parc naturel régional en Gâtine poitevine. Une très bonne nouvelle pour les élus et acteurs impliqués dans ce projet. L'avis d'opportunité c'est l'équivalent du concours d'entrée, une fois ce premier examen réussi, il reste quelques années d'études au territoire avant de prétendre au diplôme : le label PNR.

## ***Retour sur cette première étape***

En 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine officialisait le lancement de ce projet. De 2017 à 2018, ce sont près d'une centaine de personnes qui se sont mobilisées autour de ce projet en tant qu'élus, agriculteurs, responsables associatifs, chefs d'entreprises, techniciens de collectivité, services de l'Etat... Ensemble ils se sont attachés à écrire un dossier prouvant l'intérêt de créer un Parc sur ce territoire.

Ce dossier, validé par le Pays de Gâtine, puis par la Région Nouvelle-Aquitaine, a servi de base à la visite de rapporteurs du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Après l'audition d'une délégation du Pays de Gâtine, ces deux instances ont rendu leur avis sur le projet à Madame la préfète de Région.

## ***La Charte du PNR***

Un Parc naturel régional, c'est une Charte, un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. La Charte est une feuille de route pour construire la Gâtine de demain. On y écrit la situation du territoire (le point de départ) et l'objectif à atteindre en identifiant précisément les instructions pour y arriver. La Charte du Parc est valable 15 ans. Elle se décline ensuite en plans d'actions pluriannuels afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

## ***La suite du projet***

La prochaine étape sera donc consacrée à l'écriture du projet de Charte du Parc. Ce projet, à l'image des premières études, sera construit, par le Pays de Gâtine, en collaboration avec les élus et les forces vives du territoire. Le projet de Charte a ensuite vocation à évoluer au fur et à mesure des différents examens des instances nationales et de l'enquête publique jusqu'à sa version finale. Cette version finale sera soumise aux élus : c'est l'adhésion des communes à la Charte qui dessinera le périmètre du futur Parc. La Région entérinera ensuite la position des communes et c'est le Premier ministre qui décernera le label PNR au territoire.

Parmi les critères de classement, on retrouve les critères abordés lors de l'étude d'opportunité : la qualité du patrimoine ou la cohérence du périmètre mais la Charte doit également démontrer la

qualité du projet via des orientations précises, l'implication de l'ensemble des partenaires ainsi que la capacité de l'organisme de gestion à conduire le projet.

## ***Objectif***

L'objectif est d'aboutir à la version finale de la Charte et à la labellisation PNR, lors du prochain mandat des élus municipaux pour que les élus qui auront travaillé sur ce projet puissent également se prononcer sur sa validation. Le Pays de Gâtine qui porte le projet de PNR laissera alors sa place au Syndicat Mixte du Parc.

**Renseignements :** Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - [pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

**Plus d'informations** sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Dimanche dernier a été célébré, au chef-lieu de la commune de Vausseroux, une double cérémonie dont la solennité laissera dans les souvenirs de tous les assistants de bien profondes traces. Il s'agissait de la bénédiction, par Monseigneur l'évêque de Poitiers, de la première pierre d'une nouvelle église, et de la pose, par M. le Préfet des Deux-Sèvres, de celle d'un pont construit sur la petite Vonne, à la jonction des chemins de grande communication n° 20 et 21. La simultanéité de ces deux cérémonies religieuses et civiles, présidées, l'une par le digne prélat de ce diocèse, l'autre par le premier magistrat du département, a contribué à les rendre toutes deux plus imposantes. Dans cet heureux concours de ces hauts fonctionnaires, les populations ont pu apprécier les bons et salutaires effets de l'alliance intime des divers pouvoirs publics chargés de veiller à la satisfaction des besoins du pays, aussi bien sous le rapport religieux qu'au point de vue des intérêts matériels. M. Joseph Guérineau-Guérinière, maire de Vausseroux, membre du conseil général des Deux-Sèvres, l'habile ordonnateur de cette double fête, doit se féliciter d'avoir conçu et réalisé l'excellente idée de choisir la même date pour sa célébration.

A aucune époque de l'histoire administrative des Deux-Sèvres, il ne nous a été donné de signaler un événement d'une plus haute portée au point de vue de l'influence qu'il est appelé à exercer dans les contrées du nord du département. Vausseroux est un bourg situé sur la limite du Bocage, non loin de cette partie de l'ancienne Vendée, si longtemps agitée naguère par les tristes événements de la guerre civile. C'est dans ce village presque inconnu, que nous avons assisté à une de ces fêtes destinées, sous tous les rapports, à faire époque dans les annales de notre province.

Dès le dimanche matin une foule nombreuse stationnait aux abords du château du Theuil, résidence de M. Guérinière, où étaient arrivés la veille : Monseigneur Guillon, évêque de Poitiers, et M. de Saint-Georges, préfet du département ; ce dernier était accompagné de M. Potier, secrétaire-général de la préfecture, et d'un grand nombre de hauts fonctionnaires du département ; Monseigneur l'évêque était assisté de MM. Samoyault, vicaire-général, Taury, curé de Notre-Dame de Niort, et vicaire-général, et Cochard, curé de Saint-Laurent de Parthenay, archiprêtre de l'arrondissement ; M. de Vielbanc, membre du conseil général des Deux-Sèvres, représentant le canton de Thouars, s'était joint à ces Messieurs. Pendant toute la matinée, de nombreux invités de Melle, de Parthenay, de Saint-Maixent, et des communes voisines, vinrent se joindre aux personnes déjà arrivées. C'étaient MM. Delâtre, sous-préfet de Melle, Leboiteux-Grusardière, maire de Vasles, membre du conseil général pour le canton de Menigoute, Audebert, maire de Parthenay, Turquand-d'Auzay, maire du Tallud, Bordier, juge de paix de Saint-Maixent, Tartenson, receveur particulier des finances de Parthenay, et un grand nombre de personnes notables de cet arrondissement.

A neuf heures, quatre brigades de gendarmerie, commandées par le lieutenant Morand, vinrent se ranger en face du perron du château, sur la même ligne que la garde nationale de Vausseroux. Quelques instants après, les paroisses de Vausseroux, de Vautelis, de Saint-Martin du Fouilloux, de Beaulieu et Soutiers, précédées de leurs croix et de leurs bannières, vinrent processionnellement au-devant de Monseigneur l'évêque. A dix heures, précises, après les réceptions, par M. le préfet, des diverses personnes qui composaient le cortège, on se mit en marche pour le chef-lieu de la commune. En tête se trouvait le clergé suivi d'une foule immense, rangée sur deux lignes. Monseigneur l'évêque venait ensuite précédé de

ses vicaires généraux et de nombreux ecclésiastiques. Derrière le cortège religieux, et entre deux colonnes formées par la gendarmerie et la garde nationale, marchait M. le préfet, ayant à sa droite M. Guérinière, maire de Vausseroux, et le capitaine de la garde nationale ; à sa gauche, M. Potier, conseiller de préfecture, et M. le lieutenant de gendarmerie. Il était suivi de tous les honorables assistants qui étaient venus prendre part à cette cérémonie.

La marche de ce cortège, à travers l'immense prairie qui sépare, par une belle vallée, le château du village, dans un parcours d'environ un kil. produisit un merveilleux effet. Les chants religieux entremêlés de roulements de tambour, du bruit des cloches, des décharges de mousqueterie, le pieux recueillement de la foule, la beauté du site, quelques rayons de soleil se reflétant sur les bannières à travers les feuillages à demi dévastés des chênes séculaires, donnaient à ce spectacle un caractère véritablement solennel.

En sortant de la prairie, le cortège arriva sur la place où s'élèvent, comme par enchantement, les constructions nouvelles. Que l'on se figure un espace autrefois encombré de murs de clôtures, occupé par des jardins, formant des terrains inégaux, plantés d'arbres touffus, de haies vives, maintenant libre, presque nivelé, et formant un immense carrefour sur lequel viendra s'opérer la triple jonction des chemins de grande communication n° 20, de Saint-Maixent à Thénosay, n° 21, de Lusignea à Parthenay, n° 9 ter, de Poitiers à Fontenay. C'est sur cette place, en regard de l'arrivée des trois chemins, sur le sommet du plateau, à quelques pas du pont sur lequel on traversera la petite Vonne, au milieu des diverses habitations du bourg, que M. Guérinière fait construire, sur une même ligne, les trois édifices communaux, l'église, le presbytère et la maison d'école. L'église occupe le milieu de cette ligne, et de chaque côté elle a en saillie les deux autres bâtiments. Ces derniers, complètement semblables à l'extérieur, sont presque achevés. Ils sont d'une gracieuse architecture, et se composent l'un et l'autre d'un pavillon central flanqué de deux autres pavillons n'ayant qu'un rez-de-chaussée. L'église sera d'architecture gothique du 14<sup>e</sup> siècle, avec flèche et clocheton. On ne peut que féliciter M. Guérinière du plan d'ensemble qu'il a adopté. Il y a dans cette combinaison non-seulement la possibilité d'embellissement actuel pour le bourg de Vausseroux, mais encore elle offre des conditions de salubrité et surtout les éléments certains d'agrandissement et de prospérité dans l'avenir.

Sur cette place un feu de joie avait été dressé, et Monseigneur Guillon et M. le préfet, sur l'invitation de M. le maire, voulurent bien l'allumer, au milieu des acclamations mille fois répétées de *vive Roi ! vive Monseigneur ! vive M. le Préfet !*

Dans l'emplacement de la nouvelle église, dont les fondations commencent à s'élever de terre, et dans la partie destinée au sanctuaire, on avait dressé une chapelle formée de tentures et de feuillage au-dessous de laquelle se trouvait un autel. A droite, le fauteuil de Monseigneur l'évêque, à gauche celui de M. le Préfet. La gendarmerie et la garde nationale furent rangées autour de l'autel, et sur toute la ligne formée des fondations. Autour d'elle se trouvait une foule innombrable accourue de toutes les contrées voisines pour assister à cette fête. Cette affluence de curieux échelonnés de tous côtés, et assistant avec le plus grand recueillement aux premières cérémonies, produisit un magnifique coup d'œil. Un grand nombre de dames occupaient l'enceinte réservée, de manière à laisser complètement libre toute la nef de l'église. — Lorsque le cortège eut été installé, et

que Monseigneur l'évêque eut pris place au fauteuil qui lui était destiné, M. le Maire s'avança vers lui, et, au milieu d'un profond silence, il lui adressa ces paroles :

« Monseigneur,

« En venant bénir la première pierre de notre église, votre grandeur nous a donné un bien précieux témoignage de sa haute sollicitude pour les nombreuses populations agricoles de son diocèse. L'humble village, aussi bien que les grandes cités, a toujours participé aux bienfaits de vos pieuses bénédictions.

« Qu'il me soit permis, Monseigneur, d'exprimer à votre grandeur les sentiments de notre bien sincère reconnaissance.

« Lorsque ce monument dont vous daignez bénir les fondations, sera terminé, et que les habitants de cette commune viendront y assister au service divin, ils se rappelleront avec joie, non-seulement la solennité de cette cérémonie à laquelle a bien voulu s'associer le premier magistrat de notre département ; mais encore le nom du digne prélat, dont les prières ont protégé l'avenir de nos constructions.

« A une époque, monseigneur, où la religion est si intimement liée aux destinées des peuples, aux progrès de la civilisation, aux espérances des libertés publiques, sagement appliquées. Il y a nécessité pour tout le monde d'apporter son tribut d'efforts à cette grande œuvre, placée, désormais, sous l'auguste patronage du chef de la chrétienté.

« Que les efforts et les sacrifices de nos populations, pour élever cette nouvelle église, soient considérés par votre grandeur comme une preuve de notre dévouement à la religion et de notre respect pour ses ministres. »

L'évêque a répondu en ces termes :

« Monsieur le maire,

« C'est avec une bien grande joie que je suis venu bénir les constructions dont vous avez si heureusement conçu la pensée et dont vous dirigez si activement l'exécution. L'église acceptée comme des jours de fête de semblables solennités. Il est consolant pour elle, pour ses représentants, de compter sur le concours éclairé des pouvoirs publics ; la présence du premier magistrat du département à cette fête religieuse nous en fournit un éclatant témoignage.

« C'est une belle œuvre, M. le maire, que de se dévouer à la réédification des monuments destinés à devenir la maison de Dieu. C'est une bien grande gloire que d'inscrire, comme vous l'avez fait, son nom sur la croix d'un temple nouveau. De tous les hommages rendus à Dieu, c'est là le plus méritoire, le plus sublime.

« Je vous remercie d'avoir consacré à cette noble mission, les efforts de votre haute intelligence et l'énergie de votre volonté. Recevez ici, ainsi que votre conseil municipal et tous les habitants de votre commune, mes public remerciements.

« Il y a dans cet acte non-seulement une manifestation religieuse, mais encore la réalisation d'une grande pensée sociale. La religion ne préside-t-elle pas à tous les actes de la vie humaine ?

« En vous instituant notre auxiliaire dans la belle œuvre que vous avez entreprise, M. le maire, vous avez tout à la fois donné une preuve bien touchante de votre piété et de votre dévouement aux intérêts religieux et sociaux qui vous sont confiés. »

Immédiatement après, Mgr l'évêque, suivi de son clergé, s'est avancé processionnellement vers le lieu où devait être posée la première pierre de l'église. Il y fut reçu par M. Mortier, l'architecte, assisté des entrepreneurs des tra-

(1) Dans le numéro 12 de ce mois, le *Moniteur Universel* rend compte d'une cérémonie qui a eu lieu dans l'arrondissement de Parthenay, commune de Vausseroux. Nous aurions désiré prendre l'initiative de cette publication que nous avons retardée pour qu'elle fût suivie de tous les détails, de tous les incidents qui se rapportent à cet événement. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir la rendre plus complète par la narration fidèle qu'a bien voulu nous communiquer l'un des honorables assistants à cette fête.



vaux. M. le préfet, accompagnant M<sup>re</sup> Guérineau, et suivi de tout son cortège, s'est rendu au même lieu pour tenir les cordons de la pierre. Alors a commencé la cérémonie religieuse de sa bénédiction. Au moment où elle fut descendue à la place qu'elle doit occuper, M. le maire a lu à haute voix l'inscription gravée sur une plaque de métal, destinée à y être scellée. Elle était ainsi conçue :

« En l'an 1847 et le 7 novembre, Pie IX étant souverain pontife et Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français.

« A été posée et bénie, par les mains de Mgr Joseph-André Guilton, évêque de Poitiers, et en présence de M. de Saint-Georges, préfet du département, la première pierre de la présente église paroissiale de Vausseroux.

« A cette date étaient : maire, M. Joseph Guérinière; desservant, M. Narcisse Moutiers; trésorier de la fabrique, M. Joseph de Liniers. — M. Aristide Mortéuil; architecte. »

Après l'accomplissement de ces diverses cérémonies, le cortège est revenu dans le même ordre vers l'autel, où la messe a été célébrée par Mgr l'évêque. — Un chœur de jeunes filles a chanté pendant l'office des fragments d'une messe en musique. Une quête au profit des nouvelles constructions a été faite par M<sup>re</sup> Guérineau, assistée de M. le comte de Liniers, trésorier de la fabrique.

Dès la messe achevée, Monseigneur de Poitiers s'est avancé au milieu de la foule, et, debout sur un des points éminents des fondations de la nouvelle église, il a adressé aux assistants une allocution pleine d'éloquence, dans laquelle il a glorifié en termes énergiques les efforts de la commune de Vausseroux, pour l'exécution des travaux entrepris.

C'était un magnifique et solennel spectacle que cette cérémonie s'accomplissant en présence du premier magistrat du département et des notabilités qui l'assistaient. Il est difficile d'exprimer les impressions diverses qu'a produites la parole du pieux évêque sur cette foule silencieuse et pleine de recueillement.

A peine les cérémonies religieuses furent-elles terminées, que le cortège se rendit dans le même ordre vers le pont dont M. le Préfet devait poser la première pierre. Il y fut reçu ainsi que Monseigneur l'évêque et tout son clergé par M. Mortéuil.

M. le maire lui adressa la parole en ces termes :

« Monsieur le préfet,

« Les bienfaits des voies de communication sont désormais tellement appréciés par nos populations agricoles, qu'elles acceptent avec un sentiment de profonde reconnaissance tous les travaux de vicinalité ordonnés par l'administration. Elles savent que c'est là, pour les contrées traversées, une source féconde de prospérité : que l'industrie, le commerce et l'agriculture en reçoivent une impulsion propre à assurer la richesse et l'avenir du pays.

« Le département des Deux-Sèvres, M. le préfet, a largement participé aux avantages de la législation nouvelle qui sera l'une des gloires d'un règne si fécond en grandes choses. Les nombreux travaux conçus et exécutés sous

vos administration rayèrent tout à la fois la sagesse des mesures adoptées, votre ardeur pour le bien public, et votre dévouement de chaque jour pour la satisfaction des nombreux intérêts qui vous sont confiés.

« La faveur de votre présence dans cette double cérémonie, monsieur le préfet, devant pour les habitants de cette commune un nouveau témoignage de votre zèle à étudier les besoins du pays, et de votre empressement à accorder votre puissant concours à toutes les grandes entreprises d'utilité publique. Permettez-moi de vous exprimer en leur nom les sentiments de notre entière gratitude, ainsi qu'au digne prélat qui est venu s'associer à cette fête et bénir la pierre que vous allez poser. »

M. le préfet, en réponse à ces paroles, s'est exprimé en ces termes :

« Monseigneur, M. le maire, Messieurs,

« Au milieu des préoccupations incessantes, auxquelles se dévoue le fonctionnaire qui accepte la charge de veiller aux détails si nombreux, si divers, et souvent si arides, de l'administration de l'ensemble de tout un département et de celle, en particulier de chacune des localités qui le composent; parmi les soins ardu, et de tous les instants, nécessaires pour mettre tant d'intérêts en harmonie entre eux et avec les nombreux intérêts particuliers qui viennent s'y rattacher, un des plus doux encouragements qui soutienne l'administrateur dans sa tâche pénible, c'est assurément d'assister à la réalisation des projets qu'il a élaborés avec persévérance pour la satisfaction des besoins du pays et le développement de sa prospérité.

« C'est avec bonheur que je suis venu joindre aujourd'hui de cette heureuse diversion, à de plus rudes travaux, à la bénédiction de la première pierre de l'église de Vausseroux, et à la première pierre d'un pont, qui lui-même inaugure une nouvelle voie de communication dans un pays où le besoin s'en fait le plus vivement sentir. Les cantons de Mazières et Menigoute, que l'état de leurs chemins avait toujours tenus comme isolés des contrées voisines, n'auront bientôt plus rien à leur envier. Entourés aujourd'hui de routes royales et stratégiques, ils se percent encore à l'intérieur, et dans toutes les directions importantes, de chemins de grande communication dont l'ensemble a été complété de Poitiers à Parthenay, par les nouveaux chemins de Poitiers à Fontenay.

Il n'est pas d'œuvre importante qui n'ait ses difficultés et ses lenteurs inévitables, mais si le bienfuit de nouvelles voies de communication ne peut-être réalisé entièrement qu'à l'aide du temps, il n'en est pas moins assuré dès à présent aux cantons de Mazières et de Menigoute. Il ne dépendra pas de l'administration qu'ils n'en jouissent bientôt, et ses efforts seront activement secondés par M. le maire de Vausseroux, qui, comme administrateur de la commune et comme membre du conseil-général, et si bien secondé par M. le maire de Vastes, représentant du canton, a montré tout ce qu'on peut attendre de ses lumières et de son zèle si actif pour tout ce qui intéresse la contrée : la double cérémonie qui s'accomplit ici aujourd'hui en est la meilleure preuve.

« Tous, nous conserverons le souvenir de ce jour, où chacun de nous est heureux d'apporter

sa part de concours à la satisfaction des besoins religieux et civils de la contrée, et de seconder ainsi la pensée du gouvernement du roi qui, pour le bonheur de la France, préside à ses destinées. Je suis heureux de trouver ici l'occasion de me faire aussi votre intermédiaire à tous, en remerciant le digne prélat placé à la tête de notre diocèse, d'avoir bien voulu ajouter par sa présence à tout ce qu'il y avait déjà de touchant dans cette réunion, et bénir l'édifice civil après avoir béni le temple dont ses soins paternels ont puissamment secondé la réédification. Le nom de Mgr l'évêque de Poitiers se trouve ainsi attaché à tout ce que cette solennité doit répandre parmi vous des bienfaits de la religion et de ceux de la civilisation. Je suis heureux de la part qu'il m'a été donné d'y prendre avec vous tous, Messieurs, pour le bien du pays, dont le bien-être et la prospérité sont le premier de mes vœux et l'objet de mes soins persévérants. »

Cette chaleureuse allocution, prononcée d'une voix forte et écoutée dans un profond silence, a été suivie de nombreuses marques d'approbation dans l'immense foule qui entourait M. le préfet. Elles ont dû être, pour ce magistrat, une preuve bien éloquente des sentiments de reconnaissance qu'a provoqués, dans ces contrées du Bocage, sa paternelle administration.

Après la pose de la première pierre du pont et la bénédiction par Mgr l'évêque, les deux cortèges civil et religieux revinrent au château dans le même ordre qu'à leur départ. L'ensemble de ces diverses cérémonies avait duré près de trois heures et demie. Dès que Mgr l'évêque, suivi de son clergé, eût été reconduit dans ses appartements, M. le préfet passa en revue la garde nationale à laquelle M. le maire adressa de chaleureux remerciements pour sa bonne tenue et son zèle à répondre à la convocation qui lui avait été faite. Ce fut là le dernier incident de la cérémonie officielle. Quelques instants après, M. Guérinière réunissait dans un dîner de quarante couverts, auquel assistaient Mgr Guilton et M. de Saint-Georges, et toutes les personnes honorables qui avaient bien voulu venir prendre part à cette fête solennelle. Par ses soins, la garde nationale et la gendarmerie étaient réunies à un banquet public, au bourg de Vausseroux, où l'ordre et la plus franche cordialité n'avaient cessé de régner.

Tel fut le dénouement de cette journée qui laissera de précieux et longs souvenirs dans toute la contrée. M. le maire de Vausseroux a dû éprouver une bien vive satisfaction pour les nombreuses marques de sympathie dont il a été l'objet. Les témoignages bien flatteurs qu'il a reçus, aussi bien pour sa cordiale hospitalité dans sa belle résidence du Theuil, que pour les heureuses et énergiques conceptions de ces grandes entreprises ont dû lui faire oublier les dégoûts et les ennuis que provoquent toujours autour des administrations l'initiative et la réalisation des travaux d'utilité publique.

La présence de Mgr Guilton et de M. de Saint-Georges a été pour toutes les populations qui se pressaient autour d'eux, l'occasion de manifestations bien unanimes de joie et d'enthousiasme pour les bienfaits d'un règne qui a créé dans ce pays tant de sources de prospérité et de richesse.

HENRI SCHMITT.

Niort. — NONISSET, imp.

Nous remercions  
Mr Dallet Jean-Michel,  
ancien instituteur  
de Vausseroux,  
de nous faire découvrir  
une partie d'histoire  
de notre commune  
(extrait :  
Le Mémorial de l'Ouest,  
novembre 1847.  
Cérémonie du dimanche  
7 novembre 1847)

\*Joseph Guérineau débute son mandat de Maire de Vausseroux en été 1842, il remplace Louis Pignon.

\*Joseph Guérineau n'apparaît plus sur les registres d'états civils à partir de 1857 et est remplacé par Pierre Moreau officiellement en avril 1860.

\*Joseph Guérineau résidait dans le Château du Theuil.

Sa signature : *Joseph Guérineau*

Archives 79





# Entreprises - Artisans

**ATELIER . COIFFURE**  
Homme , Femme , Enfant

- Coiffure visagiste
- Onglerie
- Extension de cheveux
- Epilation du visage
- Maquillage
- Atelier Relooking

Tél : 05.49.95.10.09  
Le Bourg 79420 Vausseroux

**vsn**  
négoce

**VENDÉE SEVRES NÉGOCE**  
Tél. 05 49 76 61 15  
Fax 05 49 76 61 16  
[www.vsn-negoce.fr](http://www.vsn-negoce.fr)

**A.C.M. Bruno CARRÉ**  
Serrurerie - Chaudronnerie  
Charpente  
La Roucherie  
79420 VAUSSEROUX  
Tél : 06 76 27 62 48



**JARDINS DU MOULIN**  
Paysagiste

05.49.63.22.59  
06.84.46.95.66

Beauffretton Alexandra - Le moulin de Couziot - 79420 VAUSSEROUX  
[paysagiste.jardinsdumoulin@orange.fr](mailto:paysagiste.jardinsdumoulin@orange.fr)

**GARAGE BREITEL**

05 49 70 21 38  
06 60 51 36 93

[www.garage-breitel-vausseroux.fr](http://www.garage-breitel-vausseroux.fr)

Ventes Véhicules  
Neufs et Occasions

Mécanique - Tôlerie - Peinture  
Dépannage - Remorquage

13 Route de Vautebis  
79420 VAUSSEROUX  
E-mail : [kruger.79@hotmail.fr](mailto:kruger.79@hotmail.fr)

**Pascal Peroleau**  
Artisan Menuisier

N° 1 Les Limonières  
79 420 VAUSSEROUX  
[pascal.peroleau79@orange.fr](mailto:pascal.peroleau79@orange.fr)  
[www.menuiseries-peroleau-parthenay.fr](http://www.menuiseries-peroleau-parthenay.fr)  
tel : 05 49 70 22 10

**Bar - Hôtel - Restaurant**  
**Mr et Mme CHAPUT**  
« Le Vausseroux »  
2 Route de Ménigoute  
79420 VAUSSEROUX  
Tél : 05 49 95 25 04



**VINS FINS - BIERES -**  
**COFFRETS CADEAUX**  
**EAUX MINERALES**  
**JUS DE FRUITS**

LOCATION REMORQUES FRIGO - TIRAGE PRESSION  
LIVRAISONS A DOMICILE

**Mr Alain SIMONNEAU**  
79420 VAUSSEROUX  
Tél. 05 49 70 20 29 - Fax 05 49 64 41 34



**Electricité**  
**Plomberie**  
**Chauffage**  
**Ramonage**  
**Automatisme**  
**Dépannage et**  
**Equipements Piscines**

**SERVICES**  
Beaune Fabrice

Petits travaux sur demande

Les Barbotières  
79420 VAUSSEROUX  
06 43 02 09 00 [fabservice@aliceadsl.fr](mailto:fabservice@aliceadsl.fr)

**Bois et Paille**  
Charpente Eddy FRUCHARD

17 route de Vautebis - 79420 VAUSSEROUX  
tél. 06 71 06 68 08  
bureau 05 49 70 68 64  
[eddy.fruchard@wanadoo.fr](mailto:eddy.fruchard@wanadoo.fr)  
[www.boisetaipaille.com](http://www.boisetaipaille.com)

**Les Pailles de Montrevel**

Montrevel - 79420 VAUSSEROUX  
Tél. 06 71 06 68 08  
[lespaillesdemontrevel@gmail.com](mailto:lespaillesdemontrevel@gmail.com)  
[www.facebook.com/lespaillesdemontrevel/](http://www.facebook.com/lespaillesdemontrevel/)





# Manifestations 2020

20 mars  
Soirée Pizza  
APE écoles du RPI



Tous les jeudis  
A 14h30  
Rencontre  
des aînés ruraux

Cérémonie du 8 mai  
Vin d'honneur  
Repas des aînés



6 juin  
Fête des écoles  
APE écoles du RPI

13 juillet  
Moules Frites  
Feu d'artifice



Tous les 3<sup>ème</sup> lundi  
du mois  
Réunion de préparation  
Fête du village

6 septembre  
Fête du village



23 octobre  
Concours de belote  
(date sous réserve de modification)



TAROT CLUB  
de  
VAUSSEROUX



Tous les mardis à 20h30

11 novembre  
Cérémonie  
Vin d'honneur



14 novembre  
Dîner dansant  
ACCA







Les bacs doivent être  
sortis la veille au SOIR  
des jours de collecte,  
la poignée tournée  
vers la rue.

**JOURS FÉRIÉS**  
Si un lundi ou mardi  
est férié, la collecte est  
décalée au mercredi.

| Janvier          | Février  | Mars      | Avril          | Mai                 | Juin             |
|------------------|----------|-----------|----------------|---------------------|------------------|
| 1 M Jour de l'an | 1 S      | 1 D       | 1 M            | 1 V Fête du travail | 1 L de Pentecôte |
| 2 J 1 -          | 2 D      | 2 L       | 2 J 14 -       | 2 S                 | 2 M              |
| 3 V              | 3 L      | 3 M       | 3 V            | 3 D                 | 3 J              |
| 4 S              | 4 M      | 4 J 10 -  | 4 S            | 4 L                 | 4 V 23 -         |
| 5 D              | 5 M      | 5 J       | 5 D Rameaux    | 5 M                 | 5 V              |
| 6 L              | 6 J 6 -  | 6 V       | 6 L            | 6 M 19 -            | 6 S              |
| 7 M              | 7 V      | 7 S       | 7 J            | 7 D                 | 7 L              |
| 8 M              | 8 S      | 8 D       | 8 M            | 8 V Victoire 1945   | 8 L              |
| 9 J              | 9 D      | 9 L       | 9 J 15 -       | 9 S                 | 9 M              |
| 10 V             | 10 L     | 10 M      | 10 V           | 10 D                | 10 M             |
| 11 S             | 11 M     | 11 M      | 11 S           | 11 L                | 11 J 24 -        |
| 12 D             | 12 M     | 12 J 11 - | 12 D Pâques    | 12 M                | 12 V             |
| 13 L             | 13 J 7 - | 13 V      | 13 L de Pâques | 13 M                | 13 S             |
| 14 M             | 14 V     | 14 S      | 14 M           | 14 J 20 -           | 14 D             |
| 15 M             | 15 D     | 15 D      | 15 M           | 15 V                | 15 L             |
| 16 J 3 -         | 16 S     | 16 L      | 16 J 16 -      | 16 S                | 16 M             |
| 17 V             | 17 L     | 17 M      | 17 V           | 17 D                | 17 J             |
| 18 S             | 18 M     | 18 M      | 18 S           | 18 L                | 18 V 25 -        |
| 19 D             | 19 M     | 19 J 12 - | 19 D           | 19 M                | 19 V             |
| 20 L             | 20 J 8 - | 20 V      | 20 L           | 20 M                | 20 S             |
| 21 M             | 21 V     | 21 S      | 21 M           | 21 J Ascension      | 21 D             |
| 22 M             | 22 S     | 22 D      | 22 M           | 22 V 21 -           | 22 L             |
| 23 J             | 23 D     | 23 L      | 23 J 17 -      | 23 S                | 23 M             |
| 24 V             | 24 L     | 24 M      | 24 V           | 24 D                | 24 M             |
| 25 S             | 25 M     | 25 M      | 25 S           | 25 L                | 25 J 26 -        |
| 26 D             | 26 M     | 26 J 13 - | 26 D           | 26 M                | 26 V             |
| 27 L             | 27 J 9 - | 27 V      | 27 L           | 27 M                | 27 S             |
| 28 M             | 28 V     | 28 S      | 28 M           | 28 J 22 -           | 28 D             |
| 29 M             | 29 S     | 29 D      | 29 M           | 29 V                | 29 L             |
| 30 J 5 -         |          | 30 L      | 30 J 18 -      | 30 S                | 30 M             |
| 31 V             |          | 31 M      |                | 31 D Pentecôte      |                  |

ORDURES MÉNAGÈRES  
Bac vert

EMBALLAGES - PAPIERS  
Bac jaune

SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine  
05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr - www.smc79.fr

Tous les emballages  
et les papiers  
se trient

Bouteilles, flacons et autres  
emballages en plastique



Emballages en métal



Cartonnettes, briques  
alimentaires et papiers



| Juillet             | Août            | Septembre | Octobre   | Novembre            | Décembre  |
|---------------------|-----------------|-----------|-----------|---------------------|-----------|
| 1 M                 | 1 S             | 1 M       | 1 J 40 -  | 1 D Toussaint       | 1 M       |
| 2 J 27 -            | 2 D             | 2 M       | 2 V       | 2 L                 | 2 M       |
| 3 V                 | 3 L             | 3 J 36 -  | 3 S       | 3 M                 | 3 J 49 -  |
| 4 S                 | 4 M             | 4 V       | 4 D       | 4 M                 | 4 V       |
| 5 D                 | 5 M             | 5 S       | 5 L       | 5 J 45 -            | 5 S       |
| 6 L                 | 6 J 32 -        | 6 D       | 6 M       | 6 V                 | 6 D       |
| 7 M                 | 7 V             | 7 L       | 7 M       | 7 S                 | 7 L       |
| 8 M                 | 8 S             | 8 M       | 8 J 41 -  | 8 D                 | 8 M       |
| 9 J                 | 9 D             | 9 M       | 9 V       | 9 L                 | 9 M       |
| 10 V                | 10 L            | 10 J 37 - | 10 S      | 10 M                | 10 J 50 - |
| 11 S                | 11 M            | 11 V      | 11 D      | 11 M Armistice 1918 | 11 V      |
| 12 D                | 12 M            | 12 S      | 12 L      | 12 J 46 -           | 12 S      |
| 13 L                | 13 J 33 -       | 13 D      | 13 M      | 13 V                | 13 D      |
| 14 M Fête Nationale | 14 V            | 14 L      | 14 M      | 14 S                | 14 L      |
| 15 M                | 15 S Assomption | 15 M      | 15 J 42 - | 15 D                | 15 M      |
| 16 J 29 -           | 16 D            | 16 M      | 16 V      | 16 L                | 16 M      |
| 17 V                | 17 L            | 17 J 38 - | 17 S      | 17 M                | 17 J 51 - |
| 18 S                | 18 M            | 18 V      | 18 D      | 18 M                | 18 V      |
| 19 D                | 19 M            | 19 S      | 19 L      | 19 J 47 -           | 19 S      |
| 20 L                | 20 J 34 -       | 20 D      | 20 M      | 20 V                | 20 D      |
| 21 M                | 21 V            | 21 L      | 21 M      | 21 S                | 21 L      |
| 22 M                | 22 S            | 22 M      | 22 J 43 - | 22 D                | 22 M      |
| 23 J                | 23 D            | 23 M      | 23 V      | 23 L                | 23 M      |
| 24 V                | 24 L            | 24 J 39 - | 24 S      | 24 M                | 24 J 52 - |
| 25 S                | 25 M            | 25 V      | 25 D      | 25 M                | 25 V Noël |
| 26 D                | 26 M            | 26 S      | 26 L      | 26 J 48 -           | 26 S      |
| 27 L                | 27 J 35 -       | 27 D      | 27 M      | 27 V                | 27 D      |
| 28 M                | 28 V            | 28 L      | 28 M      | 28 S                | 28 L      |
| 29 M                | 29 S            | 29 M      | 29 J 44 - | 29 D                | 29 M      |
| 30 J                | 30 D            | 30 M      | 30 V      | 30 L                | 30 M      |
| 31 V                | 31 L            |           | 31 S      |                     | 31 J      |

ORDURES MÉNAGÈRES  
Bac vert

EMBALLAGES - PAPIERS  
Bac jaune

SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine  
05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr - www.smc79.fr